

TROUVER UN JOB

MANUEL DE L'EMPLOI SAISONNIER



- ORGANISER SA RECHERCHE
- LES SECTEURS QUI EMBAUCHENT
- LA LÉGISLATION EN VIGUEUR
- CÔTÉ PRATIQUE

Édition

2018

SOMMAIRE

Organiser sa recherche

- p.4 - Je veux travailler cet été...
- p.5 - Comment faire mon CV ?
- p.6 - Et ma lettre de motivation ?
- p.7 - J'ai une réponse pour un entretien
- p.8 - Où trouver des offres ?
- p.9 - Quelques conseils en plus

Les secteurs qui embauchent

- p.10 - Travailler dans l'agriculture
- p.11-12 - Travailler dans l'animation
- p.13 - Travailler dans l'hôtellerie ou la restauration
- p.14 - Travailler dans la vente ou le commerce
- p.15 - Travailler chez un particulier
- p.16-17 - Travailler à l'étranger et dans les pays frontaliers
- p.18 - Les pistes à explorer

Législation en vigueur

- p.19 - Mon contrat de travail
- p.20 - Durée du travail, rémunération
- p.21 - Je n'ai pas encore 18 ans

Côté Pratique

- p.22 - La saison au quotidien

En plus

- p.23 - Un été sans job

Organiser sa recherche

Je veux travailler **cet été...**

Être méthodique et organisé est très important pour ne pas se perdre dans ses démarches. Un job ne se trouve pas dans un paquet de lessive. Vous devez commencer vos démarches dès janvier/février et cibler vos recherches vers un poste qui vous intéresse.

Au préalable, il est important de se poser quelques questions essentielles. Cela vous aidera à parfaire votre CV, votre lettre de motivation et vous préparer à l'entretien d'embauche.

QUE SAVEZ-VOUS FAIRE ?

Faites le point sur vos capacités, compétences, savoir-faire : Avez-vous des connaissances en informatique, en langues étrangères,... ? Avez-vous déjà fait des stages, une activité de loisir ou sportive ? Avez-vous des aptitudes relationnelles ? Quelles sont vos limites de résistance au travail ? Avez-vous le permis de conduire ?

QUI ÊTES-VOUS ?

Quels sont vos qualités et vos défauts ? Quels sont les traits de votre personnalité ? Quelle image renvoyez-vous ? Pour répondre à ces questions, faites-vous aider par vos proches en les questionnant.

QU'AVEZ-VOUS ENVIE DE FAIRE ?

Travailler dans un commerce, le tourisme, l'animation... Travailler en plein air, dans un bureau... Travailler en équipe ou seul... Quel job enrichira votre CV pour votre avenir ? Sélectionner un ou plusieurs domaines de travail.

OÙ ?

Près de chez vous ? Dans votre région ? En France ? À l'étranger ?

PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

Tout l'été ? Un mois ? À temps partiel ? À temps complet ?

Organiser sa recherche

Comment faire mon CV ?

Le CV est votre carte de visite. Il doit vous ressembler. N'indiquez pas des diplômes ou expériences que vous n'avez pas eus, l'employeur le découvrira.

RÈGLES DE PRÉSENTATION

Il n'y a pas de méthode fiable. Un CV peut plaire à un recruteur et déplaire à un autre. Quelques règles sont importantes pour aider l'employeur :

Un CV doit être saisi sur une seule page. La présentation doit être claire et ordonnée avec des rubriques. Les informations y sont indiquées sous forme de liste du plus récent au plus ancien.

PAS D'EXPERIENCE ?

Si vous n'avez pas d'expérience, ce n'est pas forcément éliminatoire. Mettez vos **compétences** et votre **dynamisme** en avant : activités de loisirs, sportives, vos centres d'intérêt, votre engagement bénévole ou volontaire... Si vous avez peu d'expérience, les stages sont à valoriser.

Photo Facultative	<h2>SERVEUR</h2>
<p>Arthur DUPONT 5 rue des Fleurs 57000 METZ 06 00 00 00 00 arthur.dupont@mail.com</p> <p>21 ans Date de naissance Permis B, véhicule</p> <p>Langues : Anglais niveau A2 Allemand niveau C1</p> <p>Centres d'intérêts : Pratique du handball depuis 10 ans Lecture, voyages, films</p>	<p><u>Compétences</u> Travail en équipe Sens de l'adaptation Recherche de financements pour un voyage humanitaire avec mon lycée.</p> <p><u>Expériences professionnelles</u> 2017 : Serveur - restaurant X - Metz Encaissement, prise de commande, service, mise en place de la salle.</p> <p>2017 : Stage découverte - Entreprise X - Woippy Tâches administratives, travail en équipe</p> <p>2016 : Accueil d'exposition – Musée X - Trèves Accueil des visiteurs en langue française et allemande</p> <p>2015 - 2017 : Bénévole– Association X Metz Accompagnement de personnes âgées pour des sorties loisirs</p> <p>2014-2018 : Baby-sitter – Particuliers Metz Garde d'enfants de 6 mois à 10 ans Préparation repas, bains, jeux et activités.</p> <p><u>Formations</u> 2017 : Licence 3 X – Université de Lorraine 2014 : Baccalauréat littéraire – Lycée X – Metz 2011 : Brevet de Secourisme PSC 1</p>

Organiser sa recherche

Et ma lettre de motivation ?

La lettre de motivation n'est pas le double résumé du CV ! Elle fait appel à votre imagination et à votre détermination à obtenir un emploi et doit révéler votre motivation et vos qualités.

LE CONTENU

Vous vous adressez au recruteur spontanément ou en réponse à une annonce. Montrez votre intérêt pour l'entreprise et vos atouts pour l'emploi proposé. Exprimez-vous de façon naturelle et claire. La lettre peut être manuscrite, mais aujourd'hui, envoyer une lettre de motivation directement dans l'email ou en pièce jointe (format word ou pdf) est devenu la norme. Optez pour l'E-Candidature ! Veillez cependant à l'orthographe. La mise en forme doit être aérée et incluez y les formules de politesse.

www.jetravail.fr

E-CANDIDATURE

Votre lettre de motivation simplifiée devient votre corps de mail. Faites-en un texte court et précis. Joignez votre CV en PDF. Précisez dans l'objet du mail, le poste pour lequel vous postulez. Vérifiez que votre adresse mail ne soit pas fantaisiste.

Arthur DUPONT

5 rue des Fleurs

57000 METZ

06 00 00 00 00

arthur.dupont@mail.com

Monsieur X

Directeur

Adresse

A Metz, le 10 mars 2018

Objet : "Réponse à l'annonce n°X" / "Candidature spontanée pour tel poste "

Monsieur Le Directeur,

L'accroche : elle doit capter l'intérêt de votre interlocuteur. Expliquez pourquoi vous sollicitez cet employeur. Lors d'une réponse à une offre, réutilisez les éléments clés formulés dans l'annonce et reprenez les dans la lettre et étayez les par des faits concrets.

L'entreprise : expliquez pourquoi cette entreprise vous intéresse et quelles sont ses atouts.

Vous : valoriser vos compétences et qualités par rapport à la fonction et aux missions du poste. Citez des exemples tirés de votre expérience, montrez ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Présentez vos atouts et qualités humaines.

L'entreprise + vous : Ensemble qu'est-ce que vous allez pouvoir vous apporter mutuellement.

La rencontre : indispensable perspective ! Forme combative : "Dans l'attente de l'entretien que vous m'accorderez" Forme disponible : " Restant à votre disposition... »

Formule de politesse : soyez simple et direct : "Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées".

Signature

Organiser sa recherche

J'ai une réponse **pour un entretien**

Une rencontre avec un recruteur se prépare. L'essentiel est de bien vous connaître. Lors de cet échange, vous allez parler de vos expériences et formations et surtout de vous. L'employeur veut apprendre à vous connaître.

POUR SE PRÉPARER

- Relisez l'offre d'emploi, votre lettre de motivation et votre CV. Trouvez des arguments pour que le recruteur retienne votre candidature.
- Apprenez votre CV par cœur.
- Renseignez-vous sur l'entreprise (activités, lieu d'intervention, effectifs...).
- Anticipez les questions : vos qualités, vos défauts, pourquoi avoir choisi cette entreprise... L'employeur vous posera des questions sur les éléments du CV et de la lettre de motivation.
- Entraînez-vous avec vos proches.
- Préparez des questions à poser au recruteur : horaires de travail ? en quoi consiste le poste ? la rémunération ?... Vous pouvez les noter et les apporter le jour J, ça montrera que vous avez préparé votre entretien.

LE JOUR J

- Choisissez une tenue correcte.
- Arrivez à l'heure, voire un peu en avance.
- Amenez : des copies de votre CV et votre lettre de motivation et de quoi noter.
- Souriez, paraissez détendu et naturel.
- Répondez de façon claire et efficace. Prenez votre temps pour réfléchir.
- Ayez une attitude stable, correcte, attentive et proactive.

LES CONSEILS EN PLUS

- Évitez le mensonge, le bluff et la « survente ». Soyez à l'aise, pertinent et humble dans vos réponses.
- Évitez de vous plaindre ou de vous apitoyer sur votre sort (« je n'ai pas eu de chance dans la vie »...).
- Soyez capable de vous présenter et de résumer votre parcours à l'aide de votre CV.
- Vérifiez votre profil sur les réseaux sociaux : de nombreux employeurs consultent votre e-réputation.
- Savoir-être : Éteignez votre portable, bannissez le chewing-gum, vérifiez votre haleine et votre odeur corporelle, évitez le maquillage trop voyant, les cheveux dans les yeux...

Organiser sa recherche

Où trouver des offres ?

Partout ! A la boulangerie, au supermarché, dans votre entourage, dans les journaux, sur internet...

VOS RELATIONS

Parlez autour de vous de votre recherche : à vos parents, famille, amis de vos parents, voisins, anciens tuteurs de stage, commerçants, animateurs sportifs ...

LES JOURNAUX

Pensez à consulter les offres d'emploi dans vos journaux locaux : supplément Week-end dans le Républicain Lorrain (parution le samedi) : www.iookaz.com

LES AGENCES D'INTÉRIM

Elles proposent des missions dans tous les secteurs d'activités. Certaines sont spécialisées. Pour avoir accès à ces offres, il faut avoir au minimum 18 ans et déposer un CV. Précisez votre statut et vos disponibilités.

SUR INTERNET

www.pole-emploi.fr

jobetudiant.net

www.embauche.com

www.moovijob.com

www.estjob.com

www.jobdete.com

www.capcampus.com

www.job-junior.com

www.emploi.org

www.campus-emploi.com

www.jobs.fr

www.sourcea.fr

www.studyrama-emploi.com

www.annonceetudiant.com

www.action-emploi.net

www.leboncoin.fr

[facebook JobEtudiantMetz](https://www.facebook.com/JobEtudiantMetz)

emploi.trovit.fr

www.lerucher.com

www.metegjob.com

www.keljob.com

www.cidj.com

www.iquesta.com

www.jobaviz.fr

www.letudiant.fr

SPONTANÉMENT

Adressez une candidature spontanée augmente ses chances d'accéder à un job.

Ciblez vos recherches : grandes entreprises, administrations (tribunaux, préfecture, mairies...), entreprises de nettoyage, de livraison, supermarchés, plateformes téléphoniques, restaurants, hôtels, cafés, campings ... www.pagesjaunes.fr

www.pagespro.com

Organiser sa recherche

Quelques conseils en plus

Commencer sa recherche le plus tôt possible !

BIEN SE PREPARER ET BIEN S'ORGANISER

C'est une démarche vers le monde professionnel, montrez que vous êtes fiable : faire un CV et une lettre de motivation bien construits, avoir un suivi de vos démarches (envois, relances...), se préparer à un entretien d'embauche...

mooc-pole-emploi.fr

boxmyjob.com

MONTRER SA MOTIVATION

C'est par des signes que l'employeur va aussi comprendre que vous êtes motivés : adaptez votre lettre de motivation et votre CV à l'entreprise et au poste visé, relancer le recruteur 1 à 2 semaines après l'envoi pour s'assurer qu'il a bien reçu votre courrier, savoir parler de l'entreprise lors de l'entretien...

SANS EXPÉRIENCE, ET ALORS ?

Vous recherchez un job saisonnier, vous êtes étudiant. L'employeur le sait. Il ne s'attend pas à un candidat avec une valise pleine d'expériences ! Soyez vous-même. Mettez en avant vos activités extra-scolaires, votre motivation et votre envie de travailler.

LORFOLIO

Cet outil est un portefeuille électronique de compétences. Stockez-y vos diverses expériences, vos diplômes et attestations, et faites le point sur vos compétences. À tout moment et avec une connexion internet, vous pouvez créer un CV à partir de vos informations placées dans cet espace sécurisé. L'utilisation est simple et efficace.

www.lorfolio.fr

SE FAIRE REPÉRER

Laissez votre CV sur les cvthèques. Les recruteurs vont y chercher des candidats.

www.keljob.com

www.iquesta.com

www.monster.fr

Les secteurs qui embauchent

Travailler dans l'agriculture

Les travaux agricoles sont des emplois (souvent) en plein air qui demandent une bonne santé physique. Ils sont accessibles aux moins de 18 ans. Dans certains cas, vous pouvez être logés dans les exploitations ou avoir la possibilité d'y planter votre tente.

LES PISTES

En Lorraine, les travaux agricoles concernent la cueillette de mirabelles, de quetsches et la culture de céréales.

Repérez les maraîchers, les vignerons et autres cultivateurs pour les démarcher. N'hésitez à aller voir ailleurs : le travail agricole, c'est aussi l'occasion d'aller découvrir d'autres régions françaises !

www.anefa-emploi.org

www.pole-emploi.fr

www.apecita.com

www.agricultureannonces.com

www.job-garden.fr

www.vert-interim.com

Les secteurs qui embauchent

Travailler dans l'animation

Être animateur auprès d'enfants, de jeunes adolescents, de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de familles... Divertir, proposer des activités, travailler en équipe, être en plein-air sont les atouts de la fonction d'animateur.

AVEC OU SANS DIPLÔME ?

Pour encadrer un groupe dans un Accueil Collectif de Mineurs (centre de loisirs, colonies, ...), il est conseillé d'avoir le BAFA* (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs). Dès 17 ans, vous pourrez commencer la formation et travailler en tant qu'animateur. Une équipe d'animation peut accepter des personnes sans BAFA âgées de plus de 18 ans.

Pour les séjours pour les personnes en situation de handicap, les équipes d'encadrement ne sont pas tenues d'avoir obligatoirement le BAFA. Les séjours de vacances sont des bons moments de partage avec ce public aux besoins spécifiques.

Les qualifications comme le brevet de surveillant de baignade* (SB) ou le PSC1* (Prévention et Secours Civiques classe 1) sont des plus pour travailler dans des centres de loisirs ou centres de vacances.

LA LÉGISLATION

Vous allez être employé en tant qu'animateur, vous pouvez signer un Contrat d'Engagement Educatif (CEE).

Le cadre légal spécifique est le suivant :

- le nombre d'heures effectuées par semaine ne doit pas dépasser 48h.
- le repos quotidien est d'une durée minimale de 11h consécutives.
- le repos hebdomadaire est d'une durée minimale de 24h consécutives.
- la rémunération ne peut être inférieure à 2,20 fois le SMIC horaire par jour. Soit au moins : 21.74€/j brut.
- lors d'une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture et l'hébergement sont à la charge de l'organisme d'accueil.

**Plus d'infos sur ces formations sur www.cribj.fr / espace documentaire / être animateur / securisme.*

Les secteurs qui embauchent

Travailler dans l'animation

Pour trouver un job dans l'animation, vous pouvez postuler auprès des associations et organismes de centres de loisirs et de séjours de vacances.

Candidatez spontanément : vous avez accès aux coordonnées des organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs en Moselle (centres d'animation socioculturelle et séjours de vacances) sur www.cribij.fr [annuaire des associations].

SUR INTERNET

Sites généraux de l'animation :

www.animjobs.com

www.animnet.com

www.jobanim.com

www.planetanim.com

www.profession-sport-loisirs.fr

www.topanim.com

Camping, villages vacances...

www.ffcc.fr

www.campingfrance.com

www.clubmedjobs.com

<http://recrutanim.ucpa.asso.fr/>

recrute.belambra.fr

accompagner.clc.fr/fr/accompagner

lesvillagesclubsdusoleil-emploi.com

rh.vtf-vacances.com

www.capmonde.fr

jobs.groupepvcp.com

capvacances.humansourcing.com

Dans le réseau Information Jeunesse : www.jobs-ete.com

Au CRI-BIJ de Metz :

www.cribij.fr [offres en lignes]

AUTRES PISTES

Certains Comités d'Entreprise (CE) de grandes sociétés sont organisateurs de séjours pour les enfants de leurs salariés.

www.annuaire-comite-entreprise.com

Les organisateurs de séjours de vacances recherchent des animateurs pour l'encadrement des enfants.

www.123sejours.com

Les secteurs qui embauchent

Travailler dans l'hôtellerie et la restauration

Les jobs dans l'hôtellerie et la restauration sont nombreux. Vous pouvez être plongeur, commis de cuisine, serveur, réceptionniste, femme de chambre, veilleur... Il n'est pas forcément demandé d'avoir une expérience mais montrer que vous êtes motivé. Il vous faudra de grandes qualités d'endurance, vos horaires ne seront pas réguliers.

POUR POSTULER

Déplacez-vous directement chez les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration. Présentez-vous avec une carte de visite, un CV ou/et une lettre de motivation. Cette rencontre est déjà un entretien. Préparez-vous !

Trouver des adresses sur www.pages-jaunes.fr .

SUR INTERNET

www.umih.fr/fr

www.jobresto.com

www.lechef.com

jobs.accor.com

www.snarr.fr

www.job-restaurants-paris.com

www.classement.atout-france.fr

www.urgent-saisonnier.fr

www.lhotellerie-restauration.fr

www.hotel-et-toque-job.fr

www.recrutement-restauration.fr

Les secteurs qui embauchent

Travailler dans la vente ou le commerce

La vente et le commerce sont des domaines qui se pratiquent dans des lieux différents : marchés, boutiques de prêt à porter, supermarchés... Cette diversité augmente le nombre de missions possibles.

SUR LES MARCHÉS

Pour ce job, mieux vaut ne pas avoir peur de se lever tôt ! Faites le tour des étals sur les marchés pour proposer votre candidature.

Renseignez-vous auprès des mairies pour avoir les dates et lieux de marchés dans les communes que vous ciblez.

DANS LES COMMERCES

Que ce soit dans une boutique ou un supermarché, la vente est un domaine accessible pour un job. Il faut savoir que c'est exigeant : charges lourdes, disponibilités, cordiale en toutes circonstances...

Les postes possibles peuvent être : hôte de caisse ou d'accueil, manutentionnaire, mise en rayon, préparateur de commande dans les drives, vendeur de produits...

Vous pouvez cibler en fonction de vos centres d'intérêt : magasins de bricolage, sport, livres, vêtements...

Pour les centres commerciaux et grandes surfaces, envoyez vos lettres de motivation et CV au service des ressources humaines. Pour les petits commerces (boulangerie, boutiques de vêtements, ...), contactez directement le gérant ou allez à sa rencontre dans son magasin.

ANIMATION COMMERCIALE

Ces postes s'adressent généralement aux étudiants parce que l'activité est ponctuelle. Le job consiste à développer ponctuellement la vente d'un produit : mise en avant d'une promotion, démonstration de produits, offres de dégustation...

SUR INTERNET

www.pole-emploi.fr

www.pagesjaunes.fr

www.distrijob.fr

www.erecrut.com

www.marketvente.fr

www.directemploi.com

www.emploi-e-commerce.com

www.distri-recrute.fr

www.iokaz.com

www.distri-emploi.com

Les secteurs qui embauchent

Travailler chez un particulier

Les services au particulier peuvent être assez divers : garde d'enfants, assistance aux personnes âgées ou porteuses d'handicap, jardinage, soutien scolaire, travaux ménagers, garde d'animaux domestiques... Dans ce domaine, soyez créatif, inventez votre job !

POUR POSTULER

Il existe un grand nombre d'organismes et d'associations de service à la personne. Vous pouvez postuler auprès d'eux. Avoir des diplômes dans le domaine (ex : CAP petite enfance, BEP accompagnement soins et services à la personne) et le permis de conduire sont des points positifs pour le recrutement.

De nombreuses entreprises mettent en lien les familles et les jeunes pour des missions de services à domicile.

Mettez des petites annonces dans les commerces de votre quartier (boulangerie, supermarché...), dans votre hall d'immeuble. Parlez-en autour de vous.

QUEL SERVICE PROPOSER ?

- **Baby-sitting** : garder des enfants, leurs proposer des activités, faire le repas ou le goûter... Ce job est accessible aux jeunes de moins de 18 ans. Vous avez sous votre responsabilité des enfants : ce n'est pas rien ! Le BAFA est un plus. Valorisez vos expériences de garde de vos petits frères et sœurs, cousins...
- **Soutien scolaire** : proposer des cours particuliers pour revoir ou approfondir des notions non acquises dans certaines matières. Avoir un niveau bac+ est un plus. Laissez votre candidature sur www.cribij.fr (visible 2 mois et gratuit)
- **Gardes d'animaux** : rendre visite à un animal, le promener... Mieux vaut être à l'aise avec les animaux. Ciblez la diffusion de vos services dans les magasins animaliers, auprès des vétérinaires, dans votre quartier.
- **Petits travaux** : tondre la pelouse, nettoyer une terrasse, peindre une palissade... Proposez vos services à vos voisins.

SUR INTERNET

www.cribij.fr

www.pagesjaunes.fr

www.leboncoin.fr

www.particulieremploi.fr

www.fepem.fr

yopies.fr

www.dogsitting.fr

www.gardicanin.fr

www.yoopala.com

www.animaute.fr

Les secteurs qui embauchent

Travailler à l'étranger et dans les pays frontaliers

Profitez de l'été pour voyager et pourquoi ne pas allier le dépaysement à une expérience professionnelle ! Commencez tôt vos démarches et vos recherches (6 mois minimum). Se lancer dans une recherche de job à l'étranger n'implique pas forcément une maîtrise parfaite de la langue du pays.

AVANT DE PARTIR

Renseignez-vous sur les pratiques de recrutement, marché de l'emploi, les formalités (passeport, visa, carte européenne d'assurance maladie, vaccinations, ...). Prévoyez de l'argent d'avance pour vos frais sur place (transport, logement, repas), avant d'avoir votre premier salaire. Ciblez vos recherches en fonction de votre expérience et votre niveau de langue. S'ils sont faibles, visez des jobs peu qualifiés. Pour le recruteur, accentuez sur votre motivation et votre facilité d'adaptation. Adaptez votre CV.

FORMALITÉS

- **Job dans un pays de l'Union Européenne** : Vous devez avoir une carte d'identité ou un passeport valide et une carte européenne d'assurance maladie pour les ressortissants de l'UE.
- **Job dans un pays hors Union Européenne** : vous devez avoir un passeport valide. Il vous faudra également un visa de travail, démarche plus ou moins longue : informations auprès du consulat du pays.
Pour l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Canada, la Corée du sud, le Chili, l'Argentine, Taiwan, la Colombie, la Russie, l'Uruguay, le Mexique, et Hong-Kong, vous devez obtenir un Visa Vacances Travail (Working Holiday Visa).

pvtistes.net

LES SECTEURS QUI EMBAUCHENT

Les domaines où les employeurs recherchent du personnel : l'hôtellerie et la restauration (hôtels, restaurants, bars...), le tourisme (clubs de vacances, complexes de loisirs...), l'animation (centres et séjours de vacances, séjours linguistique pour enfants et adolescents), au pair (garde d'enfant dans une famille pendant 6 mois à 1 an), les travaux agricoles (ramassage des fruits et légumes).

Les chantiers de jeunes bénévoles peuvent être une bonne alternative : une expérience humaine à l'étranger tout en se rendant utile (restauration du patrimoine...)

Les secteurs qui embauchent

Travailler à l'étranger et dans les pays frontaliers

JOB DANS UN PAYS FRONTALIER

Avoir une expérience à l'étranger ne veut pas forcément dire faire 10 000km. Profitez de la proximité de la Moselle avec le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Renseignez-vous sur les conditions de travail, le coût du transport quotidien (voiture, train)... www.frontalierslorraine.eu

SUR INTERNET

JOBS FRONTALIERS

En Allemagne :

www.arbeitsagentur.de
www.europages.com
<https://www.ijab.de/aktuell/>
www.rausvonzuhause.de
<https://www.jobs.de/>
www.jobber.de
nebenjob.de
www.gelegenheitsjobs.de
www.jobmensa.de
www.ofaj.org

En Belgique :

www.federgon.be
www.studentjob.be/fr
www.belgium.be
www.mysocialsecurity.be/student
www.leforem.be
student.be

Au Luxembourg :

www.moovijob.com
www.jobs.lu
jobs.youth.lu
www.monster.lu
www.adem.public.lu
www.jobfinder.lu

JOBS À L'ÉTRANGER

www.anyworkanywhere.com
www.summerjobs.com
pvtistes.net
europass.cedefop.europa.eu

Travaux agricoles :

www.fruitfuljobs.com
www.pickingjobs.com
www.chandleranddunn.co.uk

Animation :

www.pgl.co.uk

Hôtellerie, restauration :

www.lhotellerie-restauration.fr
www.hotel-jobs.co.uk
www.eurohoteljobs.com
www.caterer.com
www.hoteljobswop.com
www.jobmart.co.uk
www.topjobs.co.uk
www.seek.com.au

Centres de vacances familiales :

recrute.belambra.fr
www.clubmedjobs.com
www.ternelia.com
recrutement.ucpa.com

Les secteurs qui embauchent

Les pistes à explorer

D'autres pistes sont possibles !

TOURISME

Dans les musées, châteaux, galeries d'art... vous pouvez accéder à des postes comme surveillant, guide, hôte d'accueil, médiateur... Il est conseillé de maîtriser au moins une langue en plus de votre langue maternelle. Candidatez auprès des offices de tourisme, services culturels des collectivités territoriales, lieux culturels. Dans les campings, bases de loisirs, villages de vacances, les employeurs recherchent des personnes pour l'accueil, l'entretien, la restauration et l'animation.

tourisme.enligne-fr.com

www.tourisme.fr

RELATION CLIENT

Les mutuelles étudiantes recherchent des conseillers pour la période des inscriptions à l'université (de juin à septembre).

Les sociétés de gestion des parkings et des autoroutes emploient des agents d'exploitation et des receveurs de péages. Pensez aux stations-services.

Les entreprises de téléconseil (service après-vente, sondages) recrutent pendant l'été.

Les ONG (Organisation Non Gouvernementale) recherchent des collecteurs de dons.

www.autoroute.fr

www.ipsos.fr

www.vinci-autoroutes.com

www.tns-sofres.com

www.sanef.com

www.phonemploi.com

www.bva.fr

www.phone-regie.com/fr

www.csa.eu

www.ongconseil.com

www.ifop.fr

NETTOYAGE INDUSTRIEL

Des postes d'agent de propreté sont disponibles en période estivale. Il n'est pas demandé d'expérience ou de qualification particulière. Les horaires sont souvent décalés.

LES PARCS DE LOISIRS

Les grands parcs d'attraction et de loisirs ont des besoins multiples : restauration, accueil, sécurité, vente, mécanique, service, ... Dans le grand est de la France, il existe de nombreux parcs de loisirs.

www.europarc.net

www.infoparks.com

www.parcsetloisirs.fr

La législation en vigueur

Mon contrat de travail

Il est nécessaire et obligatoire d'avoir un contrat de travail écrit pour tout emploi, même saisonnier. Il définit vos horaires et vos missions. Il doit être signé par l'employeur et par vous-même. Lors de votre premier jour de travail, l'employeur doit vous remettre la Déclaration Préalable à l'Embauche (document URSSAF). Avec ces documents, votre job est légal.

QUELS CONTRATS ?

- **Contrat de travail à durée déterminée (CDD)** : Ce contrat a une date de fin (18 mois maximum).
- **Contrat saisonnier** : il ne mentionne pas de date de fin. Il est établi pour des tâches qui se renouvellent en fonction des saisons (récoltes, cueillettes) ou des modes de vie collectifs (tourisme).
- **Contrat vendanges** : il est établi pour 1 mois maximum (renouvelable) pour les préparatifs et la réalisation des vendanges.
- **Contrat de travail temporaire ou mission d'intérim** : C'est l'agence de travail temporaire qui vous fournit ce contrat de « mission » où sont mentionnées l'entreprise, votre mission, la durée minimale, la rémunération...
- **Contrat d'engagement éducatif (CEE)** : Il est utilisé pour les postes d'animateur en centre de vacances (centres de loisirs, colonies). Vous ne pouvez pas travailler plus de 80 jours par an sous ce contrat.

LES OBLIGATIONS

Vous devez avoir un bulletin de paie chaque mois. À la fin de votre contrat, votre employeur doit vous remettre un certificat de travail, une attestation Pôle Emploi et un reçu pour solde de tout compte.

LA PÉRIODE D'ESSAI

Lors de cette période, l'employeur et vous-même pouvez rompre le contrat qui vous lie sans indiquer de motif particulier et sans préavis. Elle n'est pas obligatoire. Elle s'impose si elle est prévue dans le contrat de travail. Elle est rémunérée sur la base du salaire prévu. En l'absence d'usages ou de convention collective prévoyant des durées moindres, la durée maximale de la période d'essai d'un CDD est fixée en fonction de la durée du contrat, à raison : d'un jour par semaine, dans la limite de 2 semaines, pour tout CDD d'une durée inférieure ou égale à 6 mois ou d'un jour par semaine, dans la limite d'un mois, pour tout CDD d'une durée supérieure à 6 mois.

La législation en vigueur

Durée du travail, rémunération

Le salaire est le paiement du travail convenu entre un salarié et son employeur.

DURÉE DU TRAVAIL

Par semaine, la durée légale de travail est de 35h pour un temps complet. Dans certains secteurs, un régime spécifique s'applique et le temps hebdomadaire n'est pas le même : agriculture, hôtellerie, tourisme...

Par jour, le temps de travail ne peut excéder 10h. Le repos entre deux journées de travail doit être au moins de 11 heures consécutives.

Par semaine, vous ne pouvez pas travailler plus de 6 jours.

Consultez la convention collective de votre domaine de travail ou le code du travail. Ces textes régissent votre cadre de travail (nombre d'heure par semaine, salaire...).

RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum doit être égale au SMIC, soit 9,88€ brut/heure au 1^{er} janvier 2018, soit pour 1 mois de travail à 35h, 1498,47€ brut.

La paie doit être versée au moins une fois par mois avec le bulletin de salaire.

Pour calculer votre salaire net, il faut retirer environ 23% du montant brut.

Il est fortement conseillé de noter vos heures de travail effectives pour comparer avec le nombre d'heures indiquées sur votre fiche de paie.

IMPÔTS

Pour les moins de 25 ans qui travaillent pendant les vacances scolaires, vos revenus sont exonérés d'impôts (dans la limite de 3 fois le montant du SMIC brut pour une année).

www.direccte.gouv.fr

www.service-public.fr

La législation en vigueur

Je n'ai pas encore 18 ans

Quand on n'a pas encore 18 ans, accéder à un job est limité. La réglementation du travail prévoit qu'aucun jeune ne peut travailler avant d'être libéré de l'obligation scolaire (16 ans). L'employeur doit respecter des règles spécifiques et contraignantes lorsqu'il emploie des mineurs. Cette loi a été établie pour protéger les mineurs, ce qui complique l'accès à un job.

AVANT 18 ANS

- **16-17 ans** : le temps de travail ne peut excéder 8h par jour et 35h par semaine (5h de plus avec une dérogation). Vous ne pouvez pas travailler plus de 4h30 sans pause. Le repos entre deux journées de travail est au moins de 12h. Vous devez avoir deux jours consécutifs de repos par semaine. Vous ne pouvez pas travailler entre 22h et 6h.
- **14-16 ans** : il est possible de travailler avec une autorisation parentale et l'employeur doit demander l'accord de l'inspection du travail pour l'informer des tâches prévues. Le temps de travail est limité au maximum de la moitié des vacances scolaires. Les tâches effectuées doivent être des travaux légers. Vous ne pouvez pas travailler plus de 7h par jour, 35h par semaine. Vous devez avoir 14h de repos entre deux journées de travail et deux jours consécutifs de repos par semaine. Vous ne pouvez pas travailler entre 20h et 6h.
- **Avant 14 ans** : un jeune peut travailler uniquement dans les entreprises de spectacle, cinéma, télévision, enregistrements sonores ou radio ou comme mannequin. Une autorisation administrative doit être accordée.

RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum doit être égal au SMIC, soit 9,88€ brut/heure au 1^{er} janvier 2018. Pour les mineurs, elle n'est pas équivalente.

Au minimum :

- Moins de 17 ans : 80% du SMIC = 7,90 € brut/heure
- Entre 17 et 18 ans : 90% du SMIC = 8,89 € brut/heure

Cet abattement est supprimé pour les jeunes travailleurs justifiant de 6 mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité dont ils relèvent. Certains accords et conventions collectives peuvent prévoir des conditions de rémunération plus favorables au jeune.

Au terme de son contrat, le jeune reçoit une indemnité de congés payés égale à 10 % de la totalité des salaires perçus.

www.direccte.gouv.fr

www.service-public.fr

Côté pratique

La saison au quotidien

Vivre et travailler : avoir un job c'est important, mais il faut s'assurer de pouvoir y être présent. Ne négligez pas les moyens de transports et/ou d'hébergement.

HÉBERGEMENT

Pour trouver un logement proche de votre job, contactez les offices de tourisme, consultez les petites annonces. Il existe plusieurs formules : chez un particulier, en colocation, en auberge de jeunesse ou résidence de jeunes travailleurs, cités U, en gîte ou chambre d'hôte, dans un camping. Parlez-en à votre employeur, peut-être a-t-il des pistes. Faites le calcul de votre budget hébergement.

Des associations peuvent vous aider à la recherche d'un logement, les CLLAJ par exemple.

boutique-logement.fr

TRANSPORT

Pour se déplacer, il est préférable d'avoir un véhicule mais ce n'est pas un frein ! Le réseau le Met' pour Metz et son agglomération, TIM pour la Moselle, et la SNCF pour la grande région ont des tarifs et des abonnements préférentiels pour le travail. Vous pouvez aussi vous déplacer à vélo pour les courts trajets (en location ou d'occasion).

Le covoiturage fonctionne pour des trajets quotidiens.

www.blablacar.fr

lemet.fr

www.tim57.com

www.oui.sncf

prenonsleguidon.fr

EN CAS DE MALADIE

En cas de maladie ou d'accident du travail, prévenez immédiatement votre employeur. Consultez un médecin pour avoir un justificatif de votre absence (arrêt de travail ou certificat de présence chez le médecin). Si vous avez un arrêt de travail, envoyez sous 48h, les feuilles 1 et 2 à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le volet 3 à votre employeur. Si vous avez un accident dans le cadre de votre activité salariée, votre employeur doit faire une déclaration d'accident du travail dans les 48h.

En plus

Un été **sans job**

Augmentez vos compétences sans job cet été, c'est possible ! Il existe de multiples alternatives pour vous occuper et enrichir votre CV pour les futures saisons.

BÉNÉVOLAT

Pendant votre été, vous pouvez aussi être bénévole dans des associations, dans les festivals, accompagner des personnes porteuses de handicap en vacances, nettoyer les plages, être présent auprès de personnes isolées, recueillir des animaux, ...

De nombreuses actions existent. Elles vous permettront de découvrir un autre univers et développer de nouvelles compétences.

www.cribij.fr

www.apf.asso.fr

www.leguidedesfestivals.com

CHANTIERS DE JEUNES

Avec un âge minimal variant de 14 à 18 ans et sans exigence de formation préalable, vous pouvez partir en chantiers de jeunes en France ou à l'étranger. Ils vous permettent de venir en aide à des populations, de participer à la restauration d'un lieu ou à la protection de la nature, avec des jeunes venus du monde entier.

www.cribij.fr

PARTIR POUR APPRENDRE UNE LANGUE

Voyagez au gré de fermes bio avec le wwoof (World Wide Opportunities on Organic Farms). Vous pouvez découvrir un pays en étant volontaire dans une ferme. Vous êtes nourris et logés en échange du temps que vous accorderez au fermier et à sa famille.

www.wwoof.fr

Pour partir en séjour linguistique, il existe plusieurs formules : seul ou en groupe, uniquement des cours ou avec des activités, en immersion dans une famille ou dans un internat, en Europe (2 à 3 semaines) ou hors Europe (4 à 8 semaines).

www.cribij.fr

Ce guide a été réalisé par le CRI-BIJ
avec le soutien de :



Centre de Renseignement et d'Information
Bureau Information Jeunesse

1 rue du Coëtlosquet - 57000 METZ

 **03 87 69 04 50**

metz@cribij.fr

 facebook.com/cri.bij

www.cribij.fr